

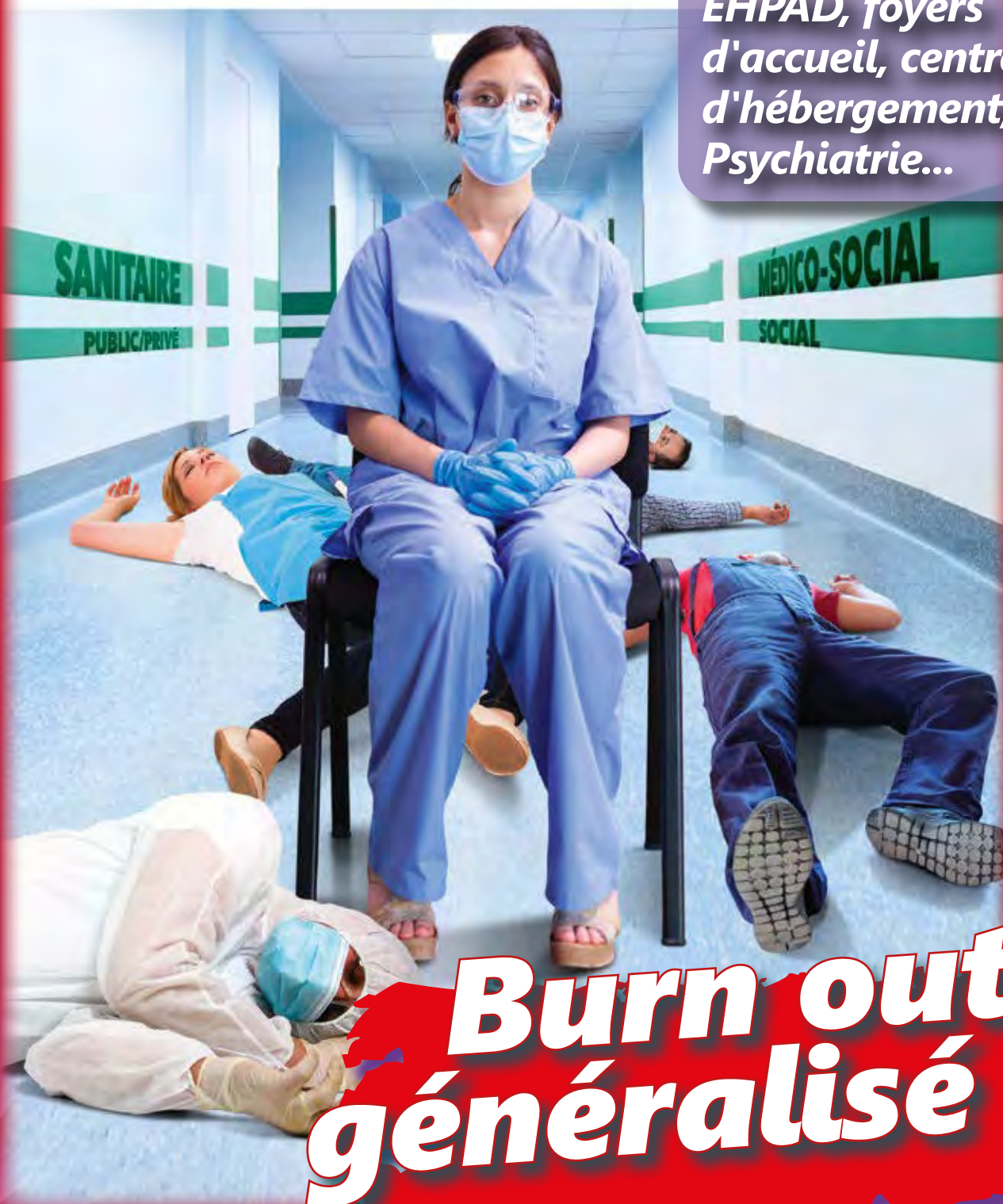
PERSPECTIVES

SANTÉ | ACTION | SOCIALE

CGT



➤ *Hôpitaux, services d'urgences, EHPAD, foyers d'accueil, centres d'hébergement, Psychiatrie...*



**Burn out
généralisé !**



Cabinet d'expertise comptable et de conseil
exclusivement au service des Instances Représentatives du Personnel



Expertise et Conseil

Sur la situation économique et financière, les orientations stratégiques, et la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi

Formation des élus

CSE et commission SSCT



Contactez-nous
05 62 24 36 45
info@alliance-irp.fr



ÉDITO



Jérémie Prigent
Responsable Espace Communication

4 | **Actualité fédérale**

5 | **Actualité UFMICT**

6 | **Actualité UFAS**

7-8 | **Actualité UFSP**

9-10 | **Actualité UFR**

Publication de la Fédération
de la santé et de l'action sociale
Commission paritaire n° 0228 5 06676

ISSN : 0299-0369

Tirage : 70 000 exemplaires

Directrice de la publication :

Mireille STIVALA

Rédacteur en chef :

Jérémie PRIGENT

263, rue de Paris - case 538

93515 Montreuil CEDEX

Tél. 01 55 82 87 47 / 87 70

Impression :

RIVET PRESSE ÉDITION

Tél. 05 55 04 49 50



Construire un autre monde est possible !

A lors que le monde sort de la période du COVID-19, révélatrice de l'état catastrophique de notre système de santé et qui a considérablement éprouvé ses professionnel.le.s, la santé, le médico-social et le social, les secteurs du soin au sens large doivent continuer à se battre !

Se battre au quotidien, car ces secteurs ne tiennent que par l'engagement de leurs professionnel.le.s, de moins en moins nombreux, découragés, fuyant bien trop souvent une réalité dramatique. Les exemples ne manquent malheureusement pas : des services, des lits et places qui ferment, un sous-effectif mettant en danger soignant.e.s et patient.e.s, un accès aux soins retardé voire empêché, conduisant parfois à des décès que l'on pourrait considérer comme évitables.

Se battre pour défendre l'hôpital public contre les plans d'austérité mis en place par les gouvernements successifs, qui font glisser de plus en plus rapidement le système de santé et d'action sociale vers une inquiétante marchandisation. Se battre pour les conditions de travail, se battre pour les salaires, se battre pour les retraites.

Notre Fédération, en lutte constante depuis plus de 15 ans, n'a cessé de défendre les secteurs du soin et de porter l'idée d'un grand service public de la Santé, du médico-social et du social de qualité.

Cette période du Covid, le scandale ORPEA, entre autres... révèlent au monde l'importance de sortir certains secteurs de la logique néolibérale du libre-échange, pour entrer dans celle des besoins dictant les moyens nécessaires.

Les sujets pleuvent pour défendre l'idée du service public. Au-delà de la moralité, de l'éthique, c'est le bon sens qui voudrait, par exemple, rapatrier notre production de médicaments en France, sujet largement transversal qui pourrait faire consensus au-delà des clivages politiques.

Oui, une autre logique est possible ! Notre fédération affirme avec force que le service public est une solution à la hauteur des enjeux d'aujourd'hui, à la hauteur d'un autre monde que nous portons.

C'est une idée en phase avec notre temps, une idée moderne, assumons-la ! Une idée comme un point d'appui pour toute la CGT, entraînant avec elle toutes les forces vers un mouvement citoyen de grande ampleur, pour toutes celles et ceux qui défendent une autre logique et veulent construire un autre monde.

Fermetures de lits : la minable réponse au manque de personnels !!!

Un constat est unanime en ce début d'été 2023 : les fermetures de services sont encore en augmentation ! Les services fermés l'année passée n'ont pour la plupart pas pu reprendre leurs fonctionnements habituels et les difficultés d'accès aux soins touchent désormais tous les établissements, tout le territoire.

Force est de constater une nette aggravation de la situation depuis les mesures décidées par le gouvernement en 2023. La loi Rist a provoqué une fuite inédite des médecins des hôpitaux les plus en difficultés, la perte de pouvoir d'achat des agent.e.s est sans précédent avec une inflation galopante et le refus de mise à niveau du point d'indice par le ministre de la fonction publique. Les dizaines de milliers de contrats précaires à l'hôpital ne sont toujours pas titularisés, les budgets sont toujours aussi contraints et il n'y aucune remise en question du dogme des plans d'économies appliqués à la Santé, avec par exemple un objectif d'1,4 milliards d'économie annoncé en 2024 sur les dépenses de l'assurance maladie.

Le résultat de cette politique est sans appel. Les responsabilités ne sauraient être estompées. En ce début d'été, tous les voyants sont au rouge !

Le nombre de services menacés, et tout particulièrement de services d'urgences ou de maternité, est pire qu'au début de l'été 2022. On note aussi l'apparition de difficultés inédites dans le secteur de la psychiatrie, conséquences implacables d'un saccage qui s'est accéléré ces dernières années.

Il n'y a pas de volonté du ministère de combattre le manque de personnel. Et pour cause, la pénurie de soignant.e.s est invoquée régulièrement par le ministère et les ARS pour justifier de sa décision d'entériner des fonctionnements en « mode dégradé » tel que le SAS (Service d'Accès

au Soins) ou l'appel systématique au 15 avant de pouvoir se rendre aux urgences. Le ministère voudrait maintenant lancer un chantier autour du métier d'infirmier.e en détruisant les décrets de compétences et en menaçant le diplôme d'Etat.

Plutôt que la généralisation du « mode dégradé », du SAS et du chaos, la fédération Santé et Action Sociale revendique un plan d'urgence pour l'hôpital et pour la santé comprenant notamment :

➔ **L'augmentation générale des salaires à partir d'un SMIC à 2 000 € et la reconnaissance des qualifications,**

➔ **L'arrêt des fermetures de lits et de services et la réouverture des lits fermés,**

➔ **La titularisation de tou.te.s les contractuel.le.s dans la FPH et CDI pour les CDD dans le privé,**

➔ **Un plan d'urgence de formations médicales et paramédicales,**

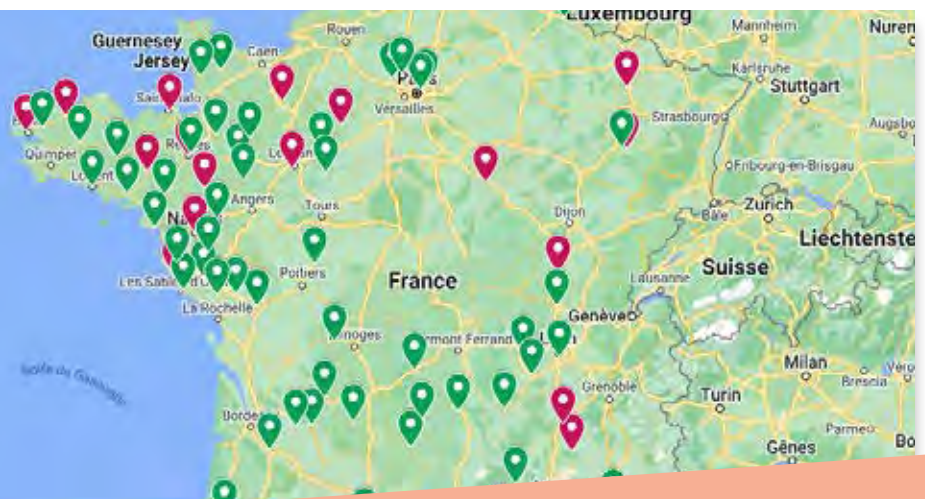
➔ **L'augmentation du budget de la sécurité sociale et l'abrogation de l'ONDAM,**

➔ ...

➔ **...Et pas touche au Diplôme d'Etat Infirmier !**

➔ **Carte 2023 des fermetures de lits et services menacés**

Scannez le QRcode ➔



Point de vue d'un directeur d'hôpital UFMICT-CGT

Sortir du management : construire une Alternative dans l'Organisation du Travail

La maîtrise des dépenses est l'objectif prioritaire réel du management des établissements de santé et médico-sociaux publics. Le libéralisme s'y est imposé. Par objectif budgétaire, les établissements publics ont vécu une réorganisation territoriale et pyramidale autour des GHT. Cela a supprimé les directeur-ric.e.s de proximité, diminué l'autonomie. Des pratiques de management issues du privé sont imposées. Dans ce contexte, la violence managériale s'est accrue avec un hôpital devenu une entreprise.

Où, la campagne pour les élections professionnelles 2022 a permis au Collectif National des Directeurs-ric.e.s UFMICT-CGT de proposer une alternative dans l'organisation du travail. Aujourd'hui la CGT, pour un.e directeur-ric.e, c'est le moyen de dire NON aux politiques libérales dont l'effondrement du système sanitaire et médico-social en est l'aboutissement. Nous avons eu un résultat encourageant.

Ainsi, nous avons fait 130 propositions dans une plateforme revendicative donnant une autre vision managériale, fondée sur la prise en charge sanitaire et sociale de la population sur l'ensemble du territoire. Nous voulons une organisation du travail fondée sur le service public, avec des professionnel.le.s valorisé.e.s, bénéficiant de moyens ambitieux, engagé.e.s dans un collectif d'équipe. Retrouver le sens du travail. Remettre l'importance du soin et de l'accompagnement social à la personne humaine.

Nous voulons la fin de l'hôpital entreprise, aussi bien dans l'organisation et les pouvoirs de direction de l'établissement que dans son financement (T2A) et dans la prise en charge financière des usagers. Il est fondamental de contester la part du secteur privé et de ses pratiques commerciales, en particulier au regard du financement public direct ou indirect. Nous devons également avoir une organisation cohérente des services publics sur tout le territoire.

De plus, nous ne voulons plus réduire les professionnel.le.s de santé à de la masse salariale, impersonnelle, coûteuse, et corvéable sans limites, mais redonner la place à la personne humaine dans un système bureaucratique déshumanisé. Nous devons recruter des compétences et des expériences, les valoriser, les promouvoir, les former, les payer correctement et également leur faire confiance en respectant une marge d'autonomie dans leur travail. Nous avons également besoin d'investissements massifs dans nos établissements publics (plus de 70 milliards d'euros).

Nous voulons également organiser un collectif d'équipe au service de l'utilisateur. En effet, le rôle d'un.e directeur-ric.e serait de remettre son établissement autour des valeurs du service public, notamment du



respect de la personne humaine, de l'organisation des soins sur tout le territoire, de l'égalité de tous, de la liberté de l'utilisateur, de la neutralité de l'établissement et des professionnel.le.s... Ainsi, les professionnel.le.s reverraient un sens à leur travail : soigner et prendre en charge les patient.e.s. Et ce sens du travail motive les professionnel.le.s, les valorise dans leurs actions quotidiennes, justifie leurs efforts. Les dirigeant.e.s contribueraient ainsi au collectif d'équipe.

Cela passe aussi par le respect des Lois de la République. La violence doit cesser. Des enquêtes administratives doivent être menées par les ARS et le CNG. La justice doit être saisie pour tous les cas de violence, de discrimination, de harcèlement. Les lanceurs d'alerte doivent être protégés.

Par ailleurs, nous voulons une reconnaissance de la pluralité et de la complémentarité des connaissances et des compétences de nos établissements et de leurs professionnel.le.s. Non plus manipuler les uns par les autres, c'est l'étymologie de la « main » du « management », mais organiser et motiver un collectif en équipe, tous ensemble. Etre un.e directeur.ric.e à l'écoute des acteurs du terrain, prenant en compte nos expertises plurielles. Nos professionnel.le.s ont besoin d'une autonomie de leurs actions; ainsi que du temps et des moyens de concertation et de coordination.

Enfin, le soutien de la hiérarchie et l'apport institutionnel aux acteurs du terrain est nécessaire. Cela inclut la remontée des réalités des conditions de travail et la recherche de solutions par la hiérarchie. C'est pourquoi nous devons soutenir l'existence et le retour des directeur-ric.e.s de proximité sur le terrain. ■

Social et médico-social :

Le burn out général nous guette !

Depuis de trop nombreuses années, l'UFAS CGT et plus largement la fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale dénonce des salaires en berne, des conditions de travail fortement dégradées, la perte du sens au travail, une transformation de l'offre médico-sociale et sociale à marche forcée offrant aux lois du marché notre système social solidaire ... qui sont autant de facteurs conduisant à la destruction de notre secteur d'activité.



Les négociations dans les différentes conventions 51, 66 CHRS 79 sont bloquées depuis des mois.

Le projet de CCUE présenté par les employeurs met en avant l'individualisation des salaires, suivant les missions, les compétences et remet en question le fonctionnement actuel basé sur qualification et ancienneté, source d'équité dans notre secteur.

Toujours déterminé.e.s, nous portons haut et fort l'impérieuse nécessité de faire sortir notre secteur de la marchandisation de la santé et de l'action sociale.

Pour que toute la population ait accès partout sur le territoire aux soins et à la prise en charge sociale et médico-sociale dont elle a besoin, la CGT Santé et Action Sociale revendique la création d'un grand service public de santé et d'action sociale financé par les cotisations sociales patronales et salariales ainsi que le 100 % Sécu. ■

Loin d'être résigné.e.s, les salarié.e.s des établissements et services du social et du médico-social privés comme public se sont de nouveaux mobilisés le 23 mai dernier pour exiger de fortes augmentations de salaire, l'extension du Ségur/Laforcade à l'ensemble des salarié.e.s, l'arrêt de la mise en place de Serafin-ph, des embauches massives de salariés qualifiés, une convention collective de très haut niveau, seule garantie de la qualité des prises en charge.





Fin de l'inertie syndicale chez ORPEA : la CGT, élue première organisation, obtient et signe des accords salariaux sans précédent !

Depuis plus de 15 ans, la coalition majoritaire des organisations syndicales d'ORPEA validait sans mot dire la politique antisociale des anciens dirigeants d'ORPEA. Sur la question des salaires, elles étaient muettes et dociles, acceptant année après année qu'aucune augmentation salariale n'ait pu être négociée et obtenue pour les salarié·e·s.

Cela leur importait peu, nombre de leurs élu·e·s étaient installé·e·s dans un fonctionnement leur permettant des défraiements pouvant aller jusqu'à 4 000 € par mois en sus de leur salaire déjà gonflé par des promotions internes. Il faut se souvenir de l'annulation des élections par le tribunal de Puteaux le 12 septembre 2022 pour fraude électorale et l'organisation de facto de nouvelles élections.

Les salarié·e·s ont voté massivement pour désigner la CGT comme première organisation syndicale et ça change tout !

Nous avons su porter les exigences salariales fortes pour toutes les catégories professionnelles et avons obtenu avec le soutien de la majorité des personnels :

⇒ **Revalorisation des rémunérations en fonction de l'ancienneté avec effet rétroactif (salarié·e·s cadres de 1 % à 4 %, non cadres de 3 % à 7 %)**

⇒ **Rémunération des temps d'astreintes pour les salarié·e·s non-cadres et cadres avec détermination des personnes éligibles par la direction, soit 150 € bruts la semaine d'astreinte, ainsi que la rémunération des temps d'intervention et l'ouverture de repos compensateurs**

⇒ **Prime de Partage de la Valeur (PPV) versée le 20 juillet 2023, allant de 150 € à 600 € en fonction des revenus**

⇒ **Prime d'intéressement 2022 de 700,95 € nets, versée début juillet 2023**

⇒ **Mise en place progressive du 13^{ème} mois, par 1/3 du salaire brut mensuel calculé sur le temps de travail effectif et le coefficient de l'emploi (au 1^{er} mai 2023) avec renégociation prévue du montant et des modalités au premier trimestre 2024**

⇒ **Obtention de titres restaurants à partir du 1^{er} octobre 2023**

⇒ **Installation de la subrogation (I.J. de la Sécurité Sociale) à partir de janvier 2024**

⇒ **Augmentation du contingent d'heures supplémentaires : passage à 220 heures.**

Merci à tous les salarié·e·s, qui grâce à leurs votes, ont permis que ces avancées se concrétisent enfin !

La CGT restera extrêmement vigilante sur la mise en œuvre de cet accord, elle accompagnera chaque salarié·e pour qu'elle ou il obtienne ses justes augmentations, mais aussi sur les retards de versement salariaux qui n'ont que trop duré.

La CGT, 1^{ère} Organisation Syndicale combattrait sans relâche pour que toute la vérité soit faite sur les anciennes pratiques. ■

Bilan et perspectives du dialogue social dans les Centres de Lutte Contre le Cancer

Lors de cette année 2023, nous arrivons au bout de la première mandature sous le régime des comités économiques et sociaux (CSE), issus de la loi dite « Travail ». C'est pour nous, négociateurs-trices CGT des 18 centres de lutte contre le cancer (CLCC), l'occasion de dresser un bilan du fonctionnement, ou plus exactement, du dysfonctionnement de ces CSE.

Comme nous nous y attendions, la destruction des instances représentatives du personnel a occasionné énormément de dégâts. Ce que nous n'avions pas prévu, c'est l'ampleur de ces dégâts !

La disparition des délégué·e·s du personnel et des CHSCT a laissé beaucoup de problèmes sans solutions, et par voie de conséquence, détérioré considérablement les conditions de travail des salarié·e·s des CLCC.



La souffrance des salarié·e·s a atteint des records : les accidents du travail, les arrêts pour maladie, les troubles musculo-squelettiques, les risques psycho-sociaux, les procédures aux tribunaux des prud'hommes n'ont jamais été aussi élevés.

Les employeurs, fort de l'inertie engendrée par cette nouvelle organisation du « dialogue social », ont peu à peu négligé les négociations annuelles obligatoires. De trop longues réunions ont accouché le plus souvent d'accords sans substance. Que la CGT n'a bien sûr pas signés.

Les questions salariales n'ont, elles non plus, pas été à la hauteur des attentes légitimes. Malgré le dévouement des personnels durant la pandémie de COVID 19 et les promesses des différents gouvernements, malgré les applaudissements des citoyen·e·s, beaucoup de nos collègues ont préféré jeter l'éponge. Définitivement. Les travailleur·seuse·s des CLCC souffrent des mêmes maux que leurs

homologues du reste du secteur de la santé : les salaires et les conditions de travail se dégradent au fur et à mesure que l'exigence en compétences et en efforts physiques et mentaux augmentent.

A tout cela s'est ajoutée la réforme des régimes de retraite. La CGT a largement été à l'initiative de nombreux mouvements locaux pour faire écho à l'intersyndicale nationale. Nous avons informé, mobilisé les personnels de nos centres tout au long des quatorze journées d'action.

Les conséquences de notre activité sur le terrain ne se sont pas fait attendre. Nous avons enregistré une importante tendance à la syndicalisation, qu'il est encore trop tôt pour chiffrer. Mais qui, à n'en pas douter, sera de grande ampleur et pérenne.

De même, les résultats des élections professionnelles sont globalement en progression. A Lyon, la CGT a enregistré le score de 22,71 % des suffrages. A Lille, 30,6 % des électeurs ont plébiscité nos listes. Quant à Bordeaux (44,02 %), Nice (44,66 %) et Toulouse (50,2 %), les résultats parlent d'eux-mêmes pour faire apparaître la confiance que nous témoignent nos collègues.

Après l'été, les salarié·e·s du centre de Rouen, de l'Institut Curie, de Marseille, et d'autres encore, se rendront aux urnes. Nul doute que la CGT y figurera en tête des organisations syndicales.

Mais pour nous, le plus difficile commence. Il ne suffit pas de conquérir la majorité aux CSE. Il faut mettre en œuvre nos idéaux de changement et d'émancipation des masses. Il faudra remettre en marche l'action syndicale, trop souvent en panne, et singulièrement dans les CLCC, durant ces « années Macron ».

Pour en finir avec la léthargie des syndicats prétendus « réformistes », il faudra rétablir un rapport de force digne de ce nom avec les employeurs. Par l'activité sans relâche de ses représentants, la formation professionnelle, l'accompagnement au quotidien des salarié·e·s, la CGT a pour objectif de redonner leur dignité à toutes celles et à tous ceux qui sont les productrices et les producteurs de la richesse de ce pays. ■

Les militant·e·s de la Santé et de l'Action sociale en congrès de l'Union Fédérale des Retraité·e·s

Le 12^{ème} congrès de l'Union Fédérale des Retraité·e·s (UFR) s'est tenu du 22 au 26 mai 2023 à Mimizan-Plage dans les Landes.



Les congressistes de l'UFR Santé Action Sociale réuni.e.s à Mimizan le 26 mai 2023.

Nous avons choisi d'organiser notre congrès dans ce département car l'UFR n'avait jamais tenu de congrès dans la région Aquitaine. D'autre part, l'UFR était intéressée par l'expérience du département des Landes qui n'a pas d'EHPAD privés lucratifs appartenant à des groupes financiers grâce à un choix politique du Conseil départemental. Les personnes atteintes de maladies neurodégénératives de type Alzheimer et apparentées peuvent être accueillies dans un établissement expérimental « Le Village Landais Alzheimer » à Dax. La poursuite du mode de vie dans un environnement sécurisé avec une approche non médicamenteuse est privilégiée.

Les travaux ont commencé avec l'information tragique de l'agression de 2 hospitalières du CHU de Reims dont une qui est décédée. Les congressistes ont voté une motion à l'unanimité et ont écrit des messages de soutien au syndicat CGT du CHU de Reims.

Le bilan de l'UFR depuis le dernier congrès

de 2019 a été validé à l'unanimité par les congressistes

Les camarades de l'UFR avaient présenté le rapport d'activité depuis le dernier congrès de la Napoule en 2019 dans un numéro spécial « 12^{ème} congrès UFR » de ce journal « Perspectives ».

Le contexte social et politique dans lequel nous avons agi, ou plutôt contre lequel nous avons agi, a été rappelé : COVID, dégradation du système de Santé et d'Aide sociale, nos pensions basses à cause de bas salaires depuis trop longtemps, pas de véritable revalorisation des pensions, les contre-réformes de Macron et de ses gouvernements avec récemment la bataille pour la retraite à 60 ans qui n'est pas terminée, conflits et guerres...

L'activité de l'UFR a été féconde pour tenir les engagements décidés au 11^{ème} congrès de 2019 :

➔ **La lutte pour reconquérir et améliorer la Sécurité sociale**

➔ **La démarche de syndicalisation des retraité.es et la qualité de Vie syndicale**

Mais les camarades ont constaté qu'elles et ils n'avaient pas réussi à convaincre une majorité



des organisations (syndicat, USD, voire la Direction Fédérale) de la nécessité de renforcer la syndicalisation des retraité·e·s. Elles et ils ne sont pas une force d'appoint, mais une force indispensable pour déployer les luttes et gagner sur les revendications pour les retraité·e·s bien sûr, et ce faisant pour tou·te·s les salarié·e·s !

Des propositions votées à l'unanimité pour décider de l'activité à mener

Les débats ont été très riches et 3 débats spécifiques ont permis d'approfondir 3 thèmes : perte d'autonomie, indexation des pensions, paix et désarmement.

A partir du document d'orientation, publié aussi dans le numéro « spécial 12^{ème} congrès », des syndicats ont enrichi les propositions avec leurs amendements afin de donner une nouvelle feuille de route à l'UFR à partir de trois thèmes principaux :

- ➔ **Reconquérir et améliorer les services publics**
- ➔ **Lutter pour vivre sa retraite dignement**
- ➔ **Promouvoir le développement d'un syndicalisme de masse des retraité·e·s**

Une nouvelle direction de l'UFR pour mener le mandat voté par les congressistes

Une nouvelle Commission exécutive (CE) de l'UFR Santé Action sociale de 30 membres a été élue à l'unanimité, avec Philippe CRÉPEL comme secrétaire général. Il remplace l'ancienne secrétaire générale Hélène MICHAULT qui a pris sa retraite début 2023 et qui souhaitait en profiter tout en continuant à s'investir à la CE de l'UFR.

Nous avons rendu hommage aux camarades disparus qui ont participé à notre activité de l'UFR : Francis BOUVIER, Charles COULANGES, Alain HARIMZA et Claude JOURDAIN.

Les congressistes ont salué les camarades sortant·e·s de l'UFR qui ont assuré un ou plusieurs mandats à la CE avec pour certain.e.s un engagement important, voire très important !

Beaucoup de camarades de l'UFR, de la fédération, des USD, des coordinations régionales, des syndicats et sections de retraité·e·s ont participé à la réussite de ce congrès. Si tous les mandats de congressistes n'ont pas été pourvus, nous espérons que nous serons encore plus nombreuses et nombreux au prochain congrès dans trois ans et que tous nos syndicats participeront à sa préparation et sauront solliciter la CE qui vient d'être élue pour vous aider.

La suite du congrès dans le prochain numéro !

Vous trouverez dans un prochain numéro de Perspectives « Spécial retour de congrès de l'UFR » notre document d'orientation adopté définitivement, les statuts modifiés de l'UFR pour les mettre en conformité avec les statuts fédéraux et confédéraux, la liste de la CE élue, et des articles sur nos débats... ■

Les membres de la nouvelle Commission Exécutive élu.e.s au 12^{ème} congrès de l'UFR Santé Action Sociale.



FÉDÉRATION SANTÉ ET ACTION SOCIALE

FACEBOOK :

CGT Santé Action Sociale

TWITTER :

@CgtSanteAction

SITE FÉDÉRAL :

WWW.sante.cgt.fr

INSTAGRAM :

CgtSanteActionSociale



Un réseau très social !

AGENTS DU SERVICE PUBLIC

DÉCOUVREZ NOS ASSURANCES ADAPTÉES À VOS BESOINS.

REJOIGNEZ NOS PLUS DE
3,5 MILLIONS DE SOCIÉTAIRES



ENGAGÉS POUR LE COLLECTIF
ASSURÉMENT HUMAIN

